

## BULLETIN D'INSCRIPTION : SEJOUR A SAINT LARY

Du samedi 23 au samedi 30 août 2025

**Date limite d'inscription fixée au 10 avril 2025 dans la limite des places disponibles**

*A la réception de votre bulletin, la délégation vous confirmera la prise en compte de celle-ci. Un second mail vous sera envoyé à partir du 12 avril pour vous confirmer votre inscription définitive et appeler le paiement d'un acompte de 400€ par participant.*

**⚡ NE PAS ENVOYER DE RÈGLEMENT ⚡**

Nom/Prénom de l'agent :  Date de naissance :

Direction :  Catégorie :

Tél domicile :  Portable :

Adresse domicile :

Nom/Prénom conjoint/extérieur :  Date de naissance :

Tél domicile :  Portable :

Adresse Mail de contact (obligatoire pour transmission d'informations écrites) :

Demande de chambre individuelle :  OUI  NON

**A joindre OBLIGATOIREMENT au bulletin d'inscription, les documents suivants :**

- Dernier bulletin de paie,
- carte d'identité valide (recto/verso),
- la copie du livret de famille pour les couples mariés OU la copie du PACS OU du certificat de concubinage OU une attestation sur l'honneur signée par les 2 personnes vivant maritalement.

**A nous retourner par mail à l'adresse : [actionsociale.69@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.69@finances.gouv.fr)**